

# Réalisez jusqu'à 50 % d'économies sur l'assurance de votre prêt !



**C : COURTAGE**

Votre spécialiste en assurance de prêt



H A B I T A T

*Assurance de Prêt*



# AdP Solution

*Risques spéciaux*

**Pour les emprunteurs  
qui ont des difficultés à s'assurer**

Vos Garanties - 2005/2006



- Adhésion possible jusqu'à 70 ans en Garantie Décès
- Capital maximum assuré en ITT/IPT : 310 000 euros
- Services "Confiance" : déménagement, travaux et Télésurveillance
- Une tarification sur mesure pour : les maladies aggravées, les professions dangereuses et les sports à risques
- Capital de 15 000 à 1 220 000 euros





# (AdP Solution)

L'assurance de prêt risques spéciaux

**Un contrat adapté à chaque situation personnelle pour une couverture en Assurance de prêt**

## Assurance de Prêt Solution : une tarification sur mesure

- Vous présentez un risque médical aggravé pour lequel les conditions normales de sélection médicale ne peuvent pas répondre ;
- Vous avez une profession à risques : travail manuel, dangereux, de grande hauteur...
- Vous pratiquez un sport dangereux ou à titre professionnel ;

Dans les plus brefs délais, si votre risque est assurable, nous vous proposons la tarification la plus adaptée.

## Une prise en charge personnalisée

- Pour optimiser le traitement et le suivi de votre dossier, un conseiller personnel prend en charge l'intégralité de la procédure ;
- Pour vous faire gagner du temps et éviter de refaire des démarches inutiles vous identifiez avec votre conseiller les pièces manquantes à la composition de votre dossier par le calcul de votre étude personnalisée.



## Garanties de base

### ■ Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

En cas de décès ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), l'intégralité du capital restant dû à l'organisme prêteur est remboursé (dans la limite du capital assuré). Le montant assuré ne peut pas excéder le montant de la dette contractée.

	Capital Minimum Assuré	Capital Maximum Assuré
<b>Capital Décès/PTIA</b>	<b>15 000 euros</b>	<b>1 220 000 euros</b>
	<b>Décès</b>	<b>PTIA</b>
Limite d'âge à l'adhésion .....	70 ans .....	60 ans <sup>(1)</sup>
Limite d'âge aux prestations .....	75 ans .....	65 ans

<sup>(1)</sup>La garantie PTIA ne peut être souscrite au delà de 60 ans à l'adhésion.

## Options

### ■ Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) et Invalidité Permanente Totale (IPT)

En cas d'arrêt total de travail, dès la fin de **la franchise de 90 jours**, les échéances du prêt sont remboursées, pendant toute la durée de l'Incapacité Temporaire de Travail ou de l'Invalidité Permanente Totale.

	Capital Minimum Assuré	Capital Maximum Assuré
<b>Capital ITT/IPT<sup>(2)</sup></b>	<b>15 000 euros</b>	<b>310 000 euros</b>
	<b>ITT/IPT</b>	
Limite d'âge à l'adhésion .....	59 ans	
Limite d'âge aux prestations .....	60 ans	

<sup>(2)</sup>Si le différé d'amortissement est compris entre 6 à 24 mois avec des échéances non régulières, la garantie ITT/IPT ne peut être souscrite.



## Comprendre avec APRIL Assurances

### *A quoi sert le nouveau service de Télésurveillance ?*

Parce que 407 500 cambriolages ont été recensés en 2004 par le Ministère de l'Intérieur, soit près d'un cambriolage par minute!

Parce que 60% d'entre eux ont lieu durant la journée, et notamment entre 14 et 16 heures! Alors, pour vous prémunir contre les conséquences d'un cambriolage, pour que votre domicile soit un lieu privilégié de confort et de sécurité, nous vous proposons un service de surveillance et de protection irréprochable.



## Formalités médicales

Les formalités médicales sont en fonction de l'âge et du capital que vous avez souscrit.

Capital assuré*	jusqu'à 54 ans	De 55 ans à 70 ans
Moins de 80 000 euros	Questionnaire de santé	
De 80 000 euros à 160 000 euros	Questionnaire de santé	+ Rapport Médical
De 160 001 euros à 310 000 euros	+ Rapport Médical + Profil Sanguin 1 + Analyse des urines	+ Profil Sanguin 1 + Analyse des urines + Rapport cardio-vasculaire avec E.C.G.
De 310 001 euros à 920 000 euros	+ Rapport cardio-vasculaire avec E.C.G.	+ PSA (Prostatic Specific Antigen à demander pour les proposants de sexe masculin)
De 920 001 euros à 1 220 000 euros	+ Questionnaire Financier Confidentiel	+ Questionnaire Financier Confidentiel

\*Capital à prendre en considération : celui de l'affaire nouvelle ainsi que ceux des affaires antérieures.

**Questionnaire Financier** : Questionnaire rempli par l'assuré avec copie de l'avis d'imposition incluant éventuellement bilan de la société et tableau d'amortissement + offre de prêt.

**Examen d'urines** : Sucre, Albumine, Leucocytes, Sang, Cytobactériologie des urines.

**Profil Sanguin 1** : Numération Formule Sanguine, vitesse de sédimentation, dosage de la glycémie, de la créatinine, de l'urée, de l'acide urique. Recherche des anticorps anti HIV1 et 2 par enzymologie (2 réactifs), bilan enzymatique hépatique (avec Gamma GT, transaminases SGOT-SGPT, phosphatases alcalines), bilan lipidique (avec cholestérol total, HDL, LDL, rapport cholestérol total/HDL, triglycérides), dosage des antigènes HBs, des anticorps anti HBc, dosage des anticorps anti HCV.

Les frais d'examens médicaux engagés par l'assuré seront remboursés par APRIL Assurances :

- Une fois l'adhésion effective,
- En cas de refus de la part d'APRIL Assurances,
- En cas de proposition d'adhésion sous condition de la part d'APRIL Assurances.

Si vous réglez directement les frais médicaux, faites nous parvenir une facture originale acquittée par le praticien.

En revanche, les frais resteront à la charge de l'assuré dans les cas suivants :

- Les examens pratiqués n'ont pas été sollicités par APRIL Assurances,
- L'assuré ne donne pas suite à sa demande d'adhésion pour un motif autre que ceux exprimés dans le premier paragraphe.

**Remboursement des frais médicaux**



## Parcours médical simplifié



Pour effectuer rapidement et sereinement vos formalités médicales, APRIL Assurances vous conseille CBSA.

CBSA, met à votre disposition des centres médicaux qui permettent de réaliser **l'ensemble** des formalités médicales préalables à la souscription du contrat **en une seule fois au même endroit**.

- Le rendez-vous est toujours disponible sous 48 heures.
- Pas de temps perdu inutilement : CBSA s'engage sur un temps d'attente maximum de 30 minutes pour l'ensemble des examens à réaliser.
- Pas d'argent à avancer : vous bénéficiez du tiers-payant.
- Plus de réactivité : les résultats de vos analyses sont télé-transmis directement à la cellule médicale d'APRIL Assurances : le secret médical est respecté et votre dossier est traité en 24 heures (à réception de votre dossier médical complet).

**Adresses de centres médicaux :**

VILLES	
Paris, 16 <sup>e</sup> arrondissement Lyon, 6 <sup>e</sup> arrondissement Marseille, 6 <sup>e</sup> arrondissement Toulouse Le Havre Pau Grenoble, Meylan Strasbourg Reims Lille	<p><b>Pour prendre rendez-vous, un seul numéro d'appel</b></p> <p><b>0825 332 932</b> (0,15 € TTC/min)</p> <p><b>du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 30</b> <b>le samedi de 8 h 00 à 12 h 30</b></p>

Les adresses complètes vous seront communiquées lors de la prise de rendez-vous. Un plan d'accès vous sera adressé par mail si vous le souhaitez.

Si votre ville ne figure pas dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter : le nombre de centres CBSA progresse régulièrement, nous aurons certainement une solution à vous proposer près de chez vous.



Pour faciliter votre installation et favoriser votre bien-être et votre sécurité,  
APRIL Assurances vous propose 3 services complémentaires :

## Surveillance et protection de votre domicile en toute confiance

Choisissez la sécurité  
et contactez APRIL Protection Vol  
au **0 820 900 148** (0,12 € TTC/min)



Pour que votre domicile soit un lieu privilégié de confort et de sécurité, APRIL Protection Vol vous propose un service de surveillance et de protection irréprochable :

- notre partenaire vous propose une prestation avec un matériel haut de gamme, entretenu et vérifié chaque jour
- un centre de télésurveillance, actif 24h/24
- la mise en place de moyens appropriés en cas d'intrusion : intervention d'un agent de sécurité, gardiennage, remise en état des issues.

Cette qualité, vous la retrouverez également dans les avantages que notre partenaire vous offre :

### Garantie "Satisfait ou Remboursé" :

Après l'installation, le service ne correspond pas à vos attentes ?  
Vous disposez d'un mois pour lui en faire part, le matériel est démonté et vous êtes remboursé de toutes les sommes engagées.

### Suppression de la franchise vol :

Votre domicile est cambriolé alors que vous avez enclenché l'alarme ?  
Vous n'aurez pas à supporter le montant de la franchise vol, si vous avez souscrit votre assurance habitation chez APRIL IARD.

## Déménagez en toute "confiance" : en appelant dès maintenant

le **0 892 880 480** (0,34 € TTC/min)

- Vous obtiendrez : des devis de déménageurs, des réductions tarifaires. Vous avez même accès à notre boutique déménagement et bénéficiez d'une garantie dédommagement en cas de dégradations de vos biens pendant le déménagement.

## Faites réaliser vos travaux en toute tranquillité : en appelant dès maintenant

le **0 892 108 007** (0,34 € TTC/min)

- Vous avez accès à un réseau national d'entreprises du bâtiment sélectionnées pour la qualité des délais et des interventions. Vous bénéficiez de tarifs contrôlés et encadrés. Vous êtes conseillés sur les devis de réalisation, et vous déléguez tous vos travaux importants : extensions, aménagements, rénovations...
- Vous pouvez aussi demander un avis tarifaire sur vos devis ou la visite d'un maître d'œuvre (120 € TTC),
- Une garantie totale d'un an vous est accordée pour tous les travaux réalisés.



# APRIL Assurances à vos côtés

APRIL Assurances conçoit des solutions d'assurances simples et innovantes, les gère dans un souci permanent de réactivité et de qualité et les distribue par l'intermédiaire d'un réseau d'assureurs-conseils indépendants. Certifiée ISO 9001 version 2000 pour ses activités de conception et gestion d'assurances de personnes, APRIL Assurances place la satisfaction clients au coeur de ses engagements.



## Un large éventail de solutions

Très diversifiées, elles permettent à APRIL Assurances de répondre aux attentes du plus grand nombre d'assurés : famille, salariés, emprunteurs, seniors, dirigeants, travailleurs non salariés, étudiants, voyageurs.

### Prévoyance

Solutions d'assurances santé et prévoyance individuelles.

Tél. 0 891 46 9000

(0,23 € TTC/min)

### Habitat

Solutions d'assurances de prêt, offre de crédit.

Tél. 0 891 46 6000

(0,23 € TTC/min)

### Entreprise

Solutions d'assurances santé et prévoyance pour l'entreprise, protection du dirigeant.

Tél. 04 72 36 75 35

Notre engagement  
Votre satisfaction

- Une prise en charge immédiate des dossiers pour une gestion en 24 heures,
- 94 % de nos assurés sont satisfaits des produits et services APRIL Assurances\*,
- 96 % de nos assureurs-conseils recommanderaient APRIL Assurances à un confrère\*\*.



En 2005 APRIL Assurances entre dans le Palmarès des "25 entreprises où il fait bon travailler en France."

## Les filiales d'APRIL Assurances



Solutions d'épargne, de retraite et de défiscalisation.



Solutions d'assurances à l'étranger.



Solutions d'assurances automobile et habitation.

## Principaux repères

- Création d'APRIL Assurances en 1988,
- Division d'APRIL Group, coté au second marché de la bourse de Paris,
- Près d'1 million d'assurés à titre individuel ou par le biais de leur employeur,
- 550 collaborateurs,
- 11 400 assureurs-conseils indépendants.

Votre Assureur-Conseil

C: COURTAGE  
17 Villa du Petit Parc  
94000 CRETEIL  
Tél. : 01 45 17 68 68



Siège social,  
27 rue Maurice Flandin - BP 3261  
69403 Lyon cedex 03  
Fax 04 78 53 65 18 - Internet <http://www.april.fr>



APRIL ASSURANCES EST UNE DIVISION D'APRIL GROUP